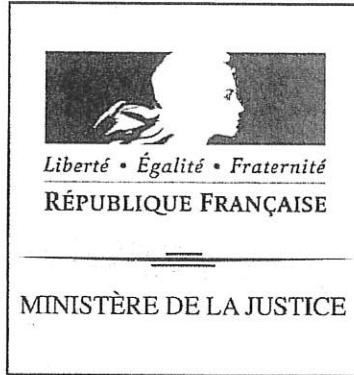


(20)



cerfa

n° 11527*03

Attestation de témoin

(Articles 200 à 203 du code de procédure civile, article 441-7 du code pénal)

Votre identité : Madame MonsieurVotre nom (de naissance): BLANCHARD - OUDRYVotre nom d'usage (ex. nom d'épouse) GLÉMAINVos prénoms : Martine, OdileVotre date et lieu de naissance : 10/09/1951 à Maisons-Laffitte, 78.Votre profession : Retraitee / Professeur.Votre adresse : 173 avenue Louis-Joseph SoulardCode postal 14580 Commune: St Jean-de-BrayePays: France(date et heure de métropole)
(Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties : Oui non

Si oui, précisez lequel : _____

TA Poitiers 2300505 - reçue le 21 février 2023 à 17:35 Sachant que l'attestation sera utilisée en justice et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts ci-après rappelés :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

(cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main)

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

De 2008 à 2014, je fus 1^{er} adjointe de la commune d'AUSSAC-VAGALLE, à la demande et sous le mandat de M. Liot, maire.

C'est avec plaisir et un déni d'utilité que j'ai endossé cette charge.

Mais l'ambiance n'était pas bonne en cette mairie. Après un peu plus de 2 années, j'ai compris que l'envie des idées, l'esprit des initiatives, ainsi l'effacement, ne correspondaient pas à ce que je devais faire, en fait.

Un climat de surveillance, de méfiance flânaït.

Et évidemment, c'est surtout et avant tout le personnel communal qui se plaignait. Distance à garder, peu de confiance... écoute et compassion étaient des temps perdus.

J'appréciais les défauts de l'adjointe de mairie, avant mon arrivée, défauts justifiés par une ambience désagréable.

Le personnel de la restauration cessa également ses fonctions quelques années plus tard.

Le Secrétaire de mairie que j'ai côtoyée - que Erdogan - quitta la poste en 2020.

A ma connaissance, ce sont dans les années 2014/2020 que les relations entre M. LALUT et M. le Maire ont évolué défavorablement, et ce notamment lors de la campagne électorale de 2020.

Pièce à joindre :

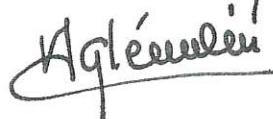
- Un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant votre signature.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) GLÉMAIN Isabelle certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à : 8 rue de Braye 45 le 12.02.2023

Signature



La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.

2)

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

C'est alors que j'ai pu personnellement constater une réelle
touffrance morale et physique de M. LALUT.
Après tant d'années au service de la commune, de ses habitants,
il a très mal vécu cette période : subitement, il était devenu incomptent.
Afronts subis, dénigrements et réticences l'ont profondément affecté.
Societ, tenace, fier, il a considéré son élection comme injuste et
inexplicable. De nombreux habitants n'ont pas compris le "départ" de
ceste figure familiale du village, de cet employé toujours prout à rendre
service, à échangeer une parole aimable. A l'inanimité, un homme
gentil et apaisant dans tout ce qu'il fait.

M. LALUT a lentement mais sûrement sombré dans une
latitude étouffante et s'en est trouvé dans une totale désstabilisation
morale, et en conséquence avec des problèmes de santé physique.
Car il est difficile de supporter ce lentement burus mais destructeur
de "n'être plus bon à jeté aux chiens".

Pour ce fait, j'ai refusé en 2014 de continuer, M. le Maire
me proposant éventuellement une place de conseiller. Je n'ai plus remis
1 pied à la mairie... la peu adjointe suisante lui "remercié" en
2020... peu de gens donne satisfaction dans cette commune ! petit
village, sans protection... où un climat délétère de calomnies
et dénigrements est difficile à supporter.

J'ai quitté cette commune en 2021.

Pièce à joindre :

- Un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant votre signature.

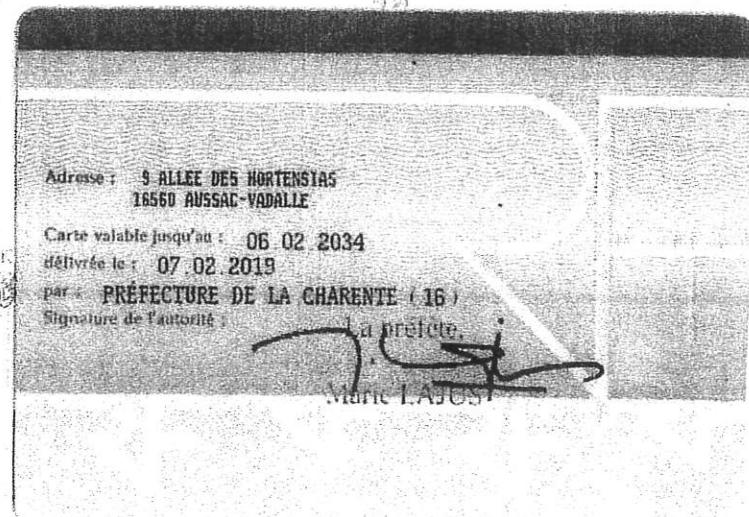
ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à: Le 11/11/2023

Signature

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.



Adresse : 9 ALLEE DES MONTENIAS
16560 AUSSAC-VADALLE

Carte valable jusqu'au : 06.02.2034

délivrée le : 07.02.2019

par : PRÉFECTURE DE LA CHARENTE (16)

Signature de l'autorité :


Marie Lajos